



agent commercial: obligations

Par **cafouniette_old**, le **08/10/2007** à **15:14**

Bonjour
Je suis agent commercial pour le compte de 3 maisons différentes.
Les produits des 3 maisons s'adressent tous à la même clientèle.
Or l'une des maisons, cherchant à se diversifier a mis sur le marché 1 nouveau produit l'an dernier, puis un autre cette année.
Il s'avère que ces produits ont été un échec total.
Or la maison en question me confie à la vente un nouveau produit que ma clientèle devenue méfiante, boude et n'achète pas. Cette situation me discrédite également auprès des autres maisons.
En outre, le produit ne me semble pas adapté.
Que dois je faire ? Ai je le droit de refuser de le vendre, quelle position adopter par rapport aux produits déjà en place.
Merci de l'aide que vous pourrez m'apporter.
Cordialement
G. MEUNIER